



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France
91000 Evry - 91500 Evry - 91120 Evry
91500 Evry - 91120 Evry - 91120 Evry
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



L'action de l'association APAH-Finances

C'est :

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

- **Accompagnement,**
- **Protection,**
- **Aide,**
- **Harmonisation et**
- **Facilitation**

Le relais de cette action est assuré dans les départements par des délégués(es) volontaires, recrutés(es) parmi les adhérents de l'association et qui disposent des motivations et des disponibilités suffisantes pour remplir cette mission. Attentif à son environnement, afin de le sensibiliser au handicap, le(la) délégué(e) intervient auprès des structures administratives, sociales ou associatives, et s'efforce de tisser des relations avec les différents partenaires sociaux locaux (assistante sociale, mutuelles, syndicats, services sociaux, comité d'hygiène et de Sécurité, services du personnel...). Le(la) délégué(e) s'engage à diverses **obligations de confidentialité et de discrétion professionnelle** en signant une [charte avec le\(la\) président\(e\) de l'association](#). Il bénéficie d'une **formation continue régulière** assurée par l'association. Les archives des différentes sessions de formation sont accessibles en utilisant ce lien : [journées des délégués](#). Le(la) délégué(e) peut être sollicité pour émettre un avis technique lors de commissions locales à l'occasion de recrutements, mutations, nominations... Le(la) délégué(e) se fait le relais, dans son département, de l'association fait connaître ses actions, diffuse sa documentation. Il(elle) rend compte au siège de son activité et l'informe des éléments susceptibles d'avoir une portée nationale ainsi que des besoins spécifiques exprimés par les personnels en situation de handicap. Le(la) délégué(e) instruit, les demandes d'aides financières formulées par les adhérents de son département. Pour rencontrer votre délégué(e) départemental(e), vous pouvez consulter notre annuaire en ligne, disponible à partir de la [carte des délégations départementales](#).